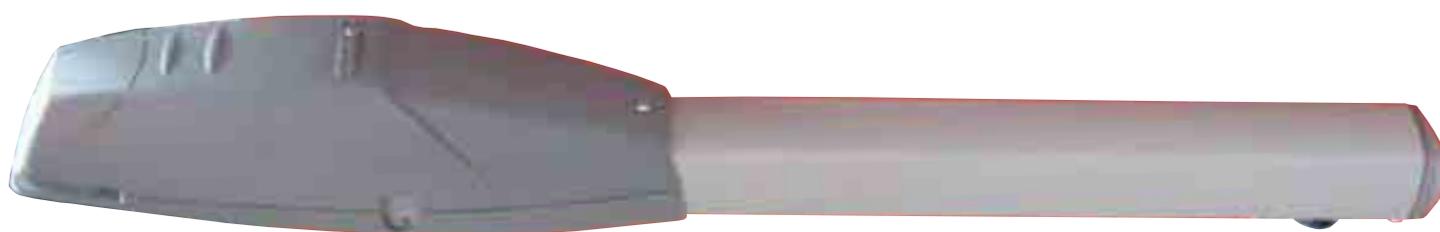
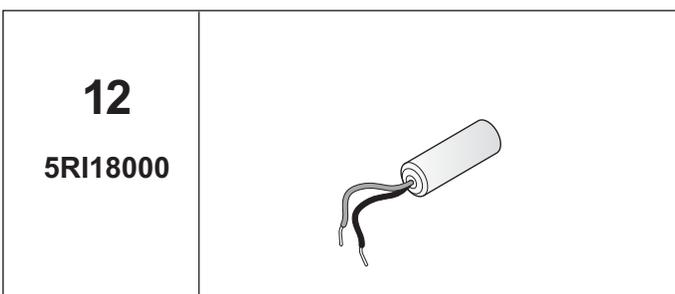
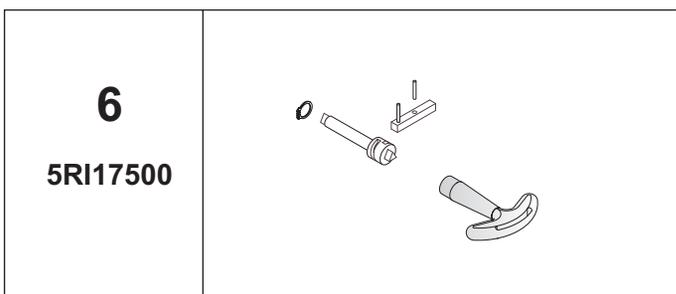
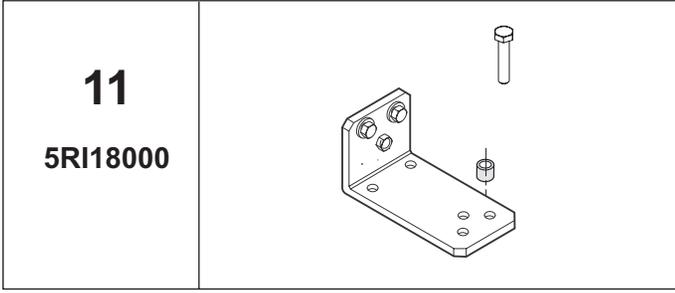
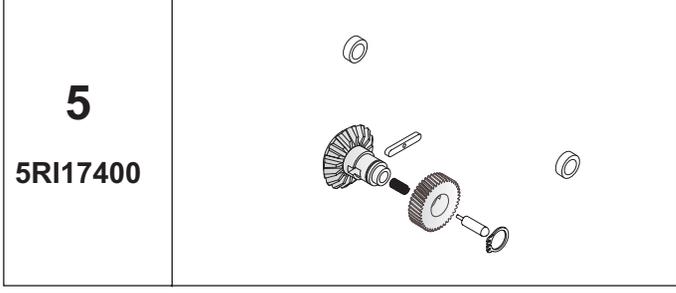
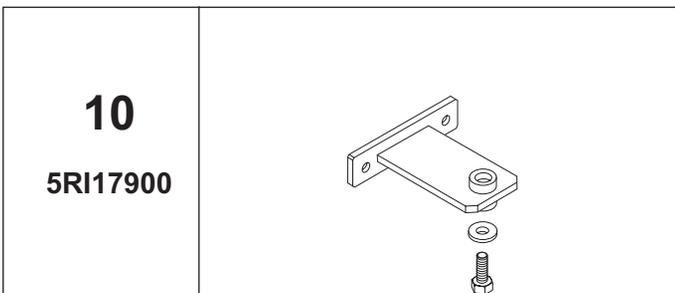
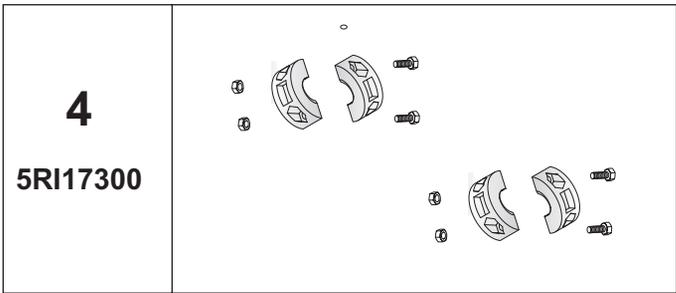
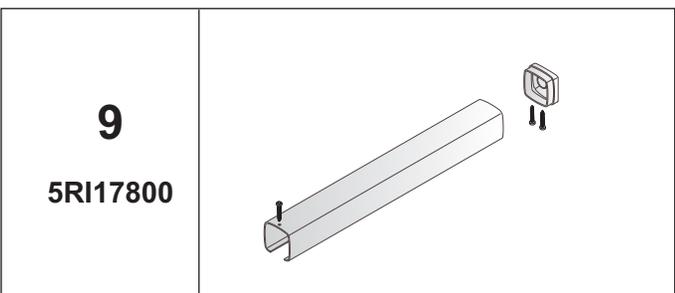
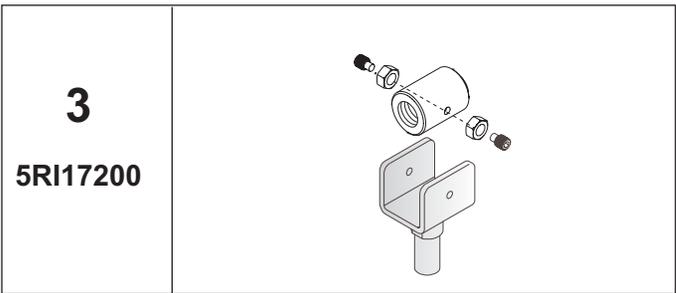
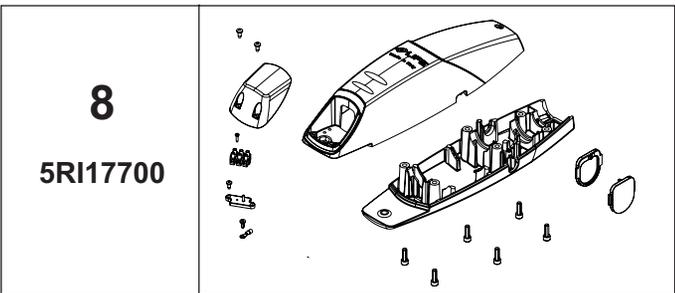
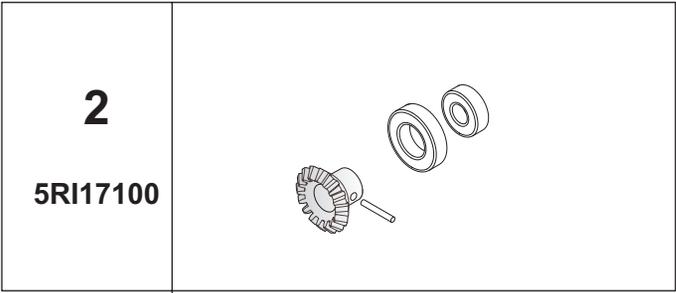
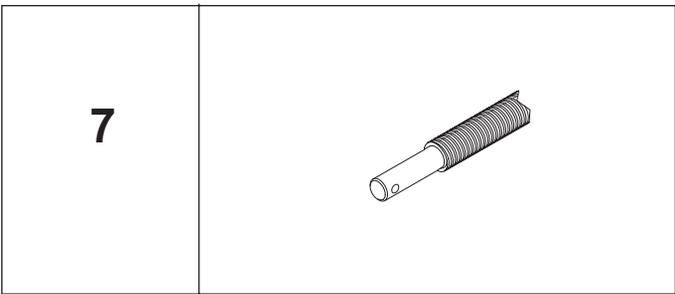
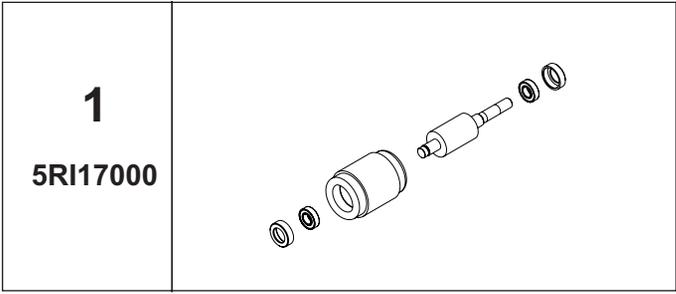


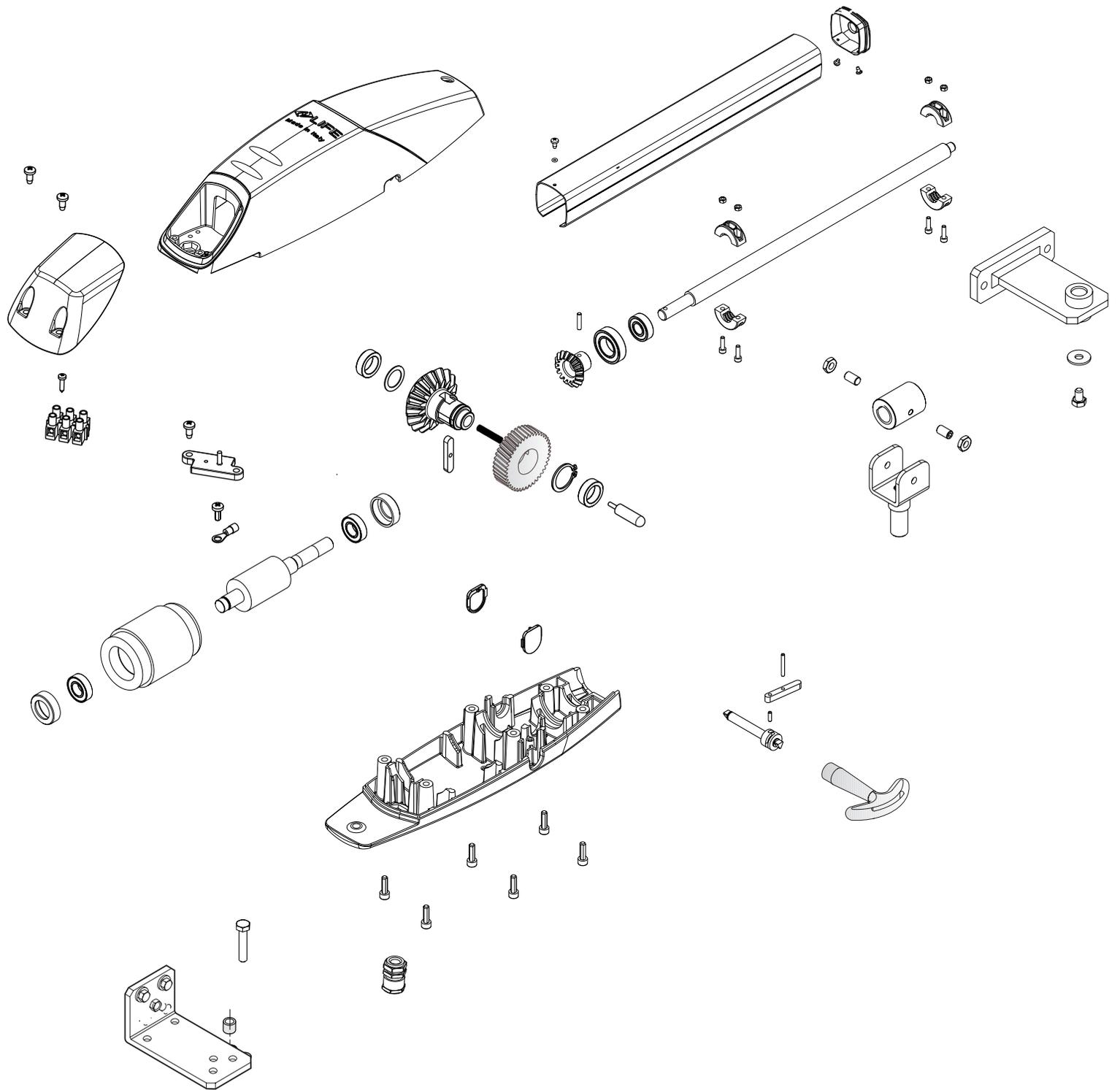
OPTIMO SKY LINE

F

**MOTOREDUCTEUR LINEAIRE ELECTROMECHANIQUE POUR POTAILS A BATTANTS.
INSTRUCTIONS ET CONSEILS POUR L'INSTALLATION, L'UTILISATION ET L'ENTRETIEN**







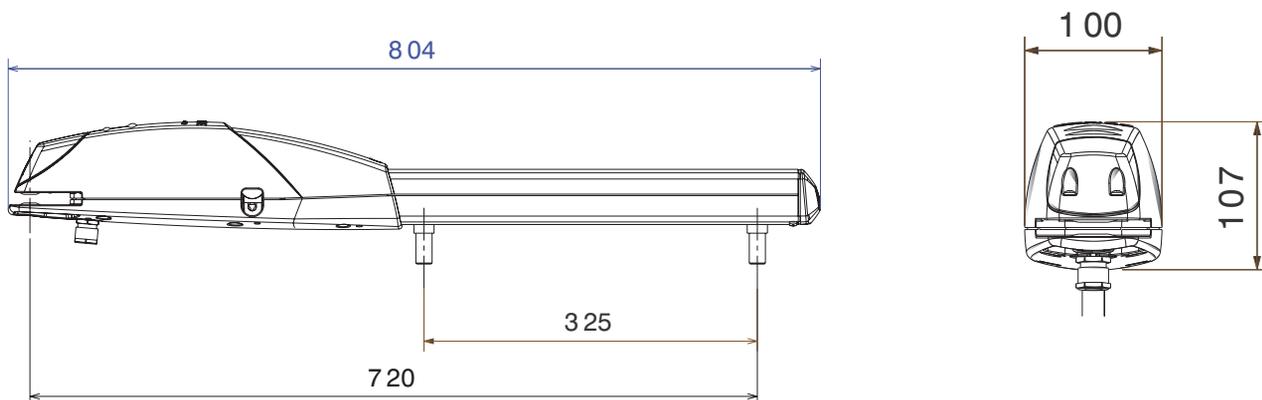
1.0 DONNEES TECHNIQUES

OPSL UNI		OPSL UNI
Motoréducteur électromécanique irréversible, alimenté en 24V pour portails à battants avec fins de course mécaniques.		
Alimentation générale	V	230 Vac 50 Hz
Alimentation moteur depuis la centrale LIFE	V	230 Vac
Centrale LIFE: GE UNI R S DL / GEUNIR		
Puissance max.	W	160
Absorption max.	A	1,4
Poussée	N	1800
Lubrification	Tipo	Graisse Permanente
Fins de course		2 (mecaniques)
Course standard	mm	325
Température de travail	°C	da -20 a +70
Degré de protection	IP	54
Temps d'ouverture 90°	S	19
Travail intermittent	%	35
Poids motoréducteur	kg	6,5
Dimension	mm	804X807X100
Utilisation en atmosphère acide, saline ou potentiellement explosive		no
Longueur max. et poids max. battant		3 m - 150 kg 1 m - 350 kg

2.0 INSTALLATION

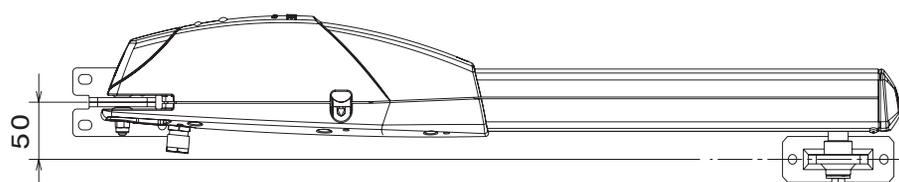
2.1 Limites d'utilisation

le type de portail, la hauteur et la forme du vantail, les conditions climatiques déterminent les limites d'utilisation; qui doivent être attentivement pris en compte pour l'installation. Le tableau contient des valeurs purement indicatives.



Tab. 2: limites d'utilisation modèle OP SL UNI

Largeur max. vantail (m)	Poids max. vantail (Kg)
1,50	350
3,00	150



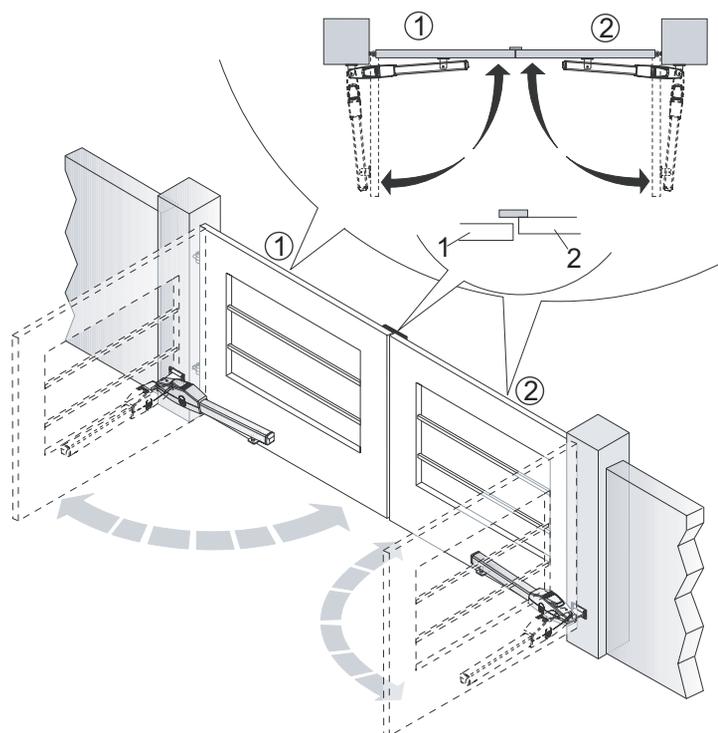
2.2 Installation type

1) INSTALLATION A DEUX BATTANTS:

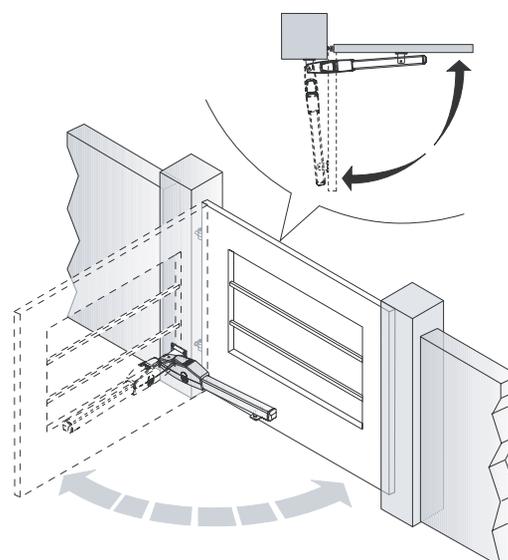
La définition des battants 1 et 2 du portail est fondamentale pour le fonctionnement de l'automatisme:

Battant 1: est le premier à s'ouvrir (1 fig. 2.1) lorsque le portail est fermé, et le second à se refermer, et donc arrive en butée de fermeture après le battant 2.

Battant 2: est le second à s'ouvrir (2 fig. 2.1) lorsque le portail est fermé, et le premier à se refermer, et donc arrive en butée de fermeture avant le battant 1.



2) INSTALLATION A UN BATTANT: Battant 1: seul battant du portail.



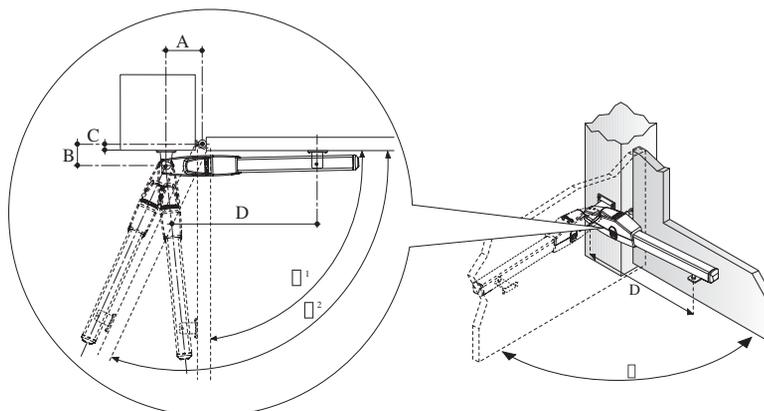
Contrôler que la cote "C" sur la structure de soutien du portail ne soit pas supérieure à la valeur reportée sur le tab. 3. Si la cote dépasse la valeur, il faut intervenir en effectuant une rentrée dans la structure jusqu'à obtenir la valeur indiquée sur le tableau. Ceci pour éviter qu'en fermeture, le motoréducteur ne heurte le bord de la structure. La rentrée doit être effectuée dans la partie où le motoréducteur linéaire sera installé, et avoir une hauteur permettant le passage du motoréducteur.

Sur le schéma, les cotes de référence pour le montage du motoréducteur sont indiquées:
 Sur le tab. 3 les valeurs de A et B sont indiquées pour une ouverture du battant à 90° (angle α).

Tab. 3: cote montage motoréducteur

Ouverture	A max mm	B max mm	C max mm	D* mm
90°	160	160	70	710

(* D interaxe maximum)

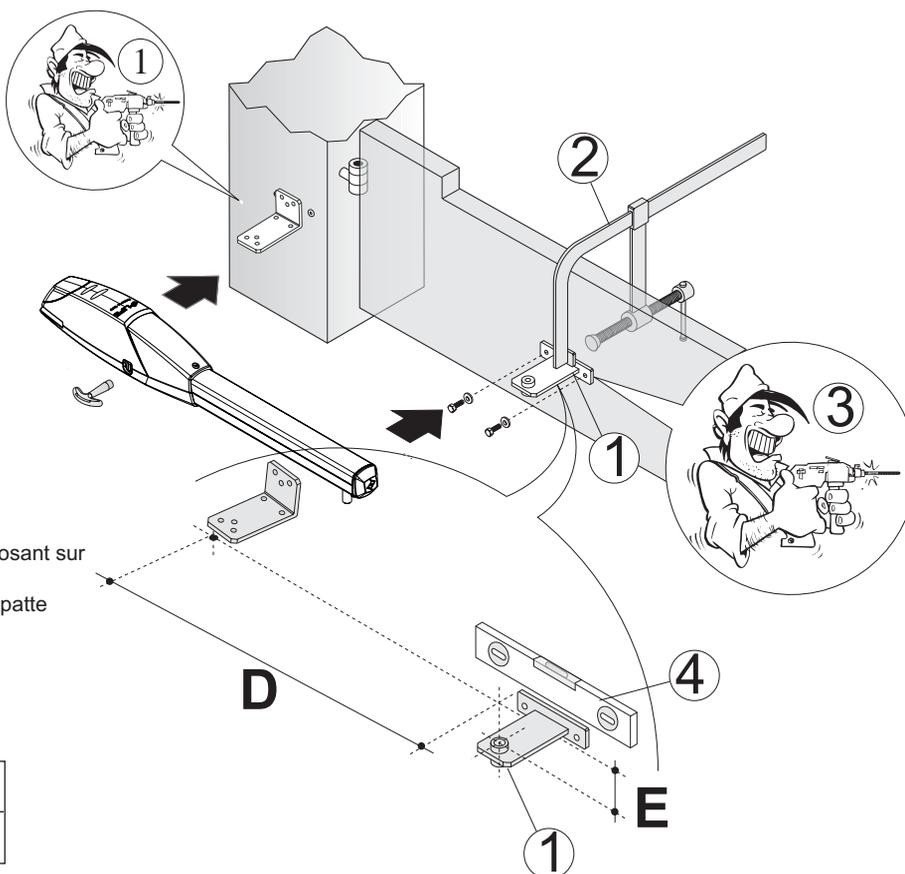


Il est conseillé de ne pas choisir des valeurs de A et B trop différentes entre elles: de cette façon, un mouvement régulier du battant et un effort moindre sur le motoréducteur sont garantis.

- § Cote A: en l'augmentant, on augmente l'angle d'ouverture et par conséquent la poussée sur le battant diminue, alors que la vitesse périphérique augmente.
- § Cote B: en l'augmentant, on diminue l'angle d'ouverture et par conséquent la poussée sur le battant augmente, alors que la vitesse périphérique diminue.

2.3 Positionnement patte arrière et avant

- a) Définir la position de fixage de la patte arrière du motoréducteur en respectant les cotes A, B et C indiquées sur le tab. 3.
- b) Vérifier que le tube de passage des fils électriques se trouvent sous la patte (3).
- c) Vérifier qu'il y ait, à l'endroit où la patte avant du motoréducteur doit être fixée sur le battant, l'espace nécessaire et la superficie adaptée pour le fixage (au moyen de vis ou de soudure).
- d) Fixer (au moyen de vis ou de soudure) la patte arrière au poteau, dans la position établie.



- e) Vérifier que la patte soit parfaitement horizontale.
- a1) Amener le battant en position de fermeture en le posant sur l'arrêt mécanique de fermeture.
- b1) Positionner la patte (1) avant à la distance E de la patte arrière, en-dessous de 64 mm, comme illustré en .

Tab. 4: cote D et E d'installation voir schéma

Cote (D)	710 mm Max
Cote (E)	50 mm

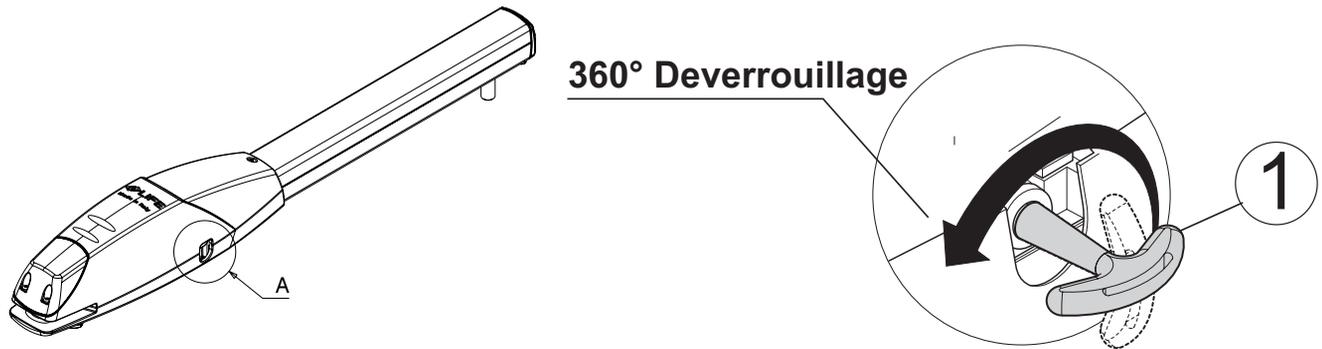
La valeur E doit être à peine inférieure (10 mm) par rapport à D (interaxe max.) pour permettre un meilleur réglage des fins de course.

- c1) Bloquer provisoirement la patte (1) avant à l'aide d'un étau (2).
- d1) Vérifier que la patte soit horizontale comme illustré sur le sch. (4)

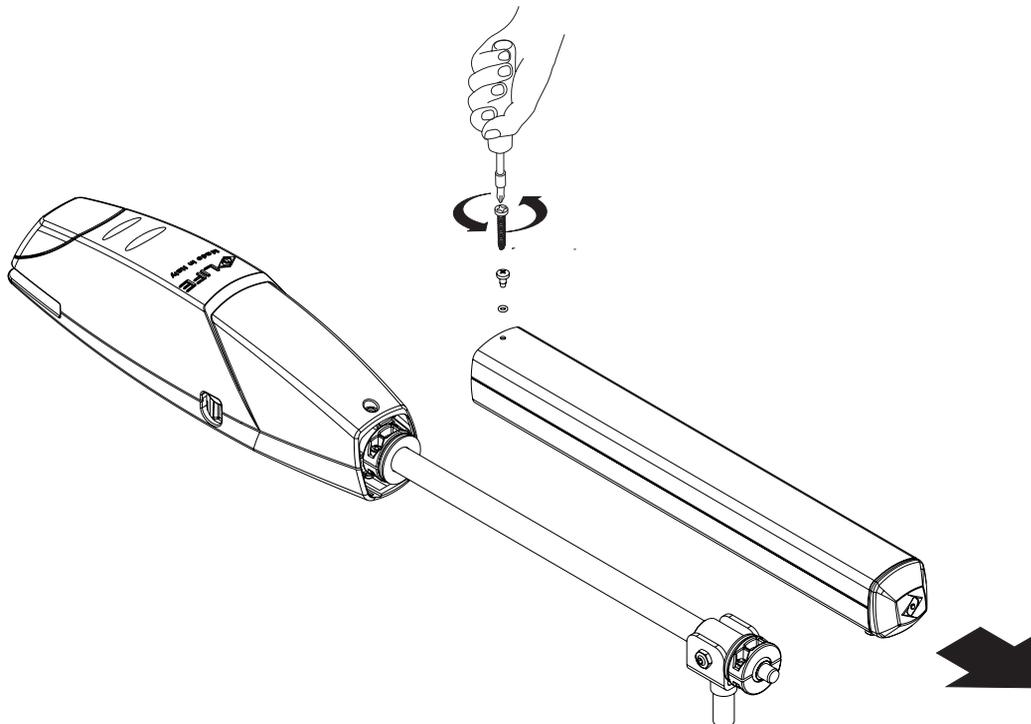


2.4 Positionnement motoréducteur et réglage fins de course

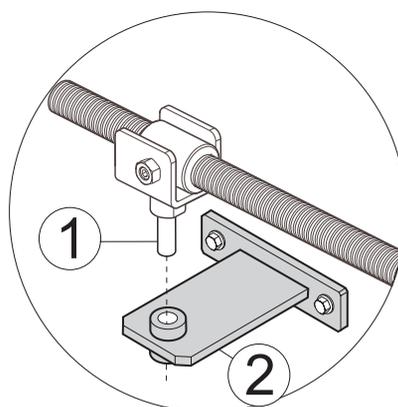
1. Déverrouiller le motoréducteur comme indiqué au chap. DEVERROUILLAGE MOTOREDUCTEUR. Pour déverrouiller le motoréducteur, insérer la clé (1) et tourner de 360° en sens antihoraire, le motoréducteur est, à ce moment déverrouillé, voir schéma OP2009.



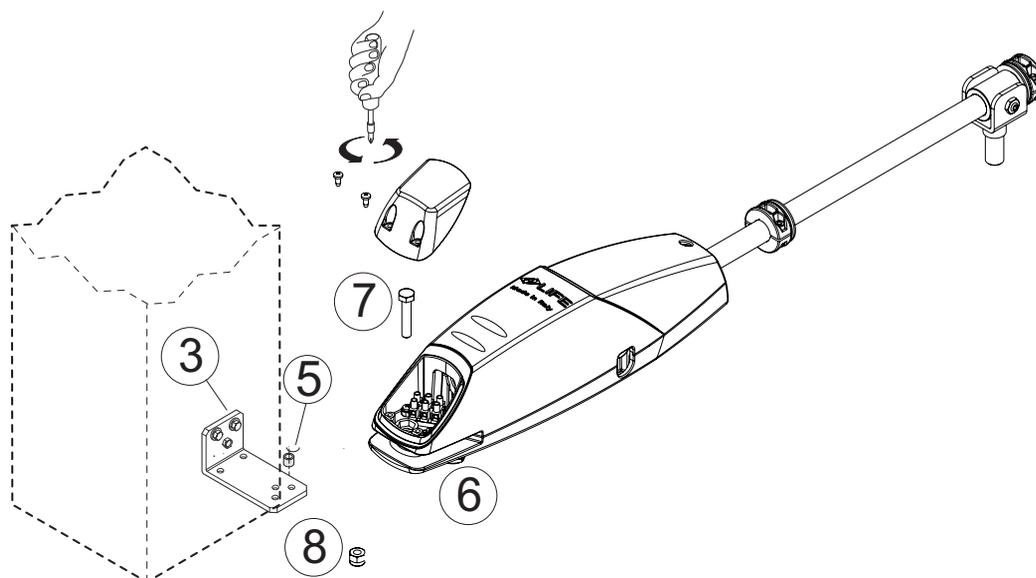
2. Enlever le couvercle (3) dévisser la vis (1) puis donner un accoup en avant pour le décoincer des crochets, dévisser la vis (4) et déboîter le couvercle de la vis sans fin (5).



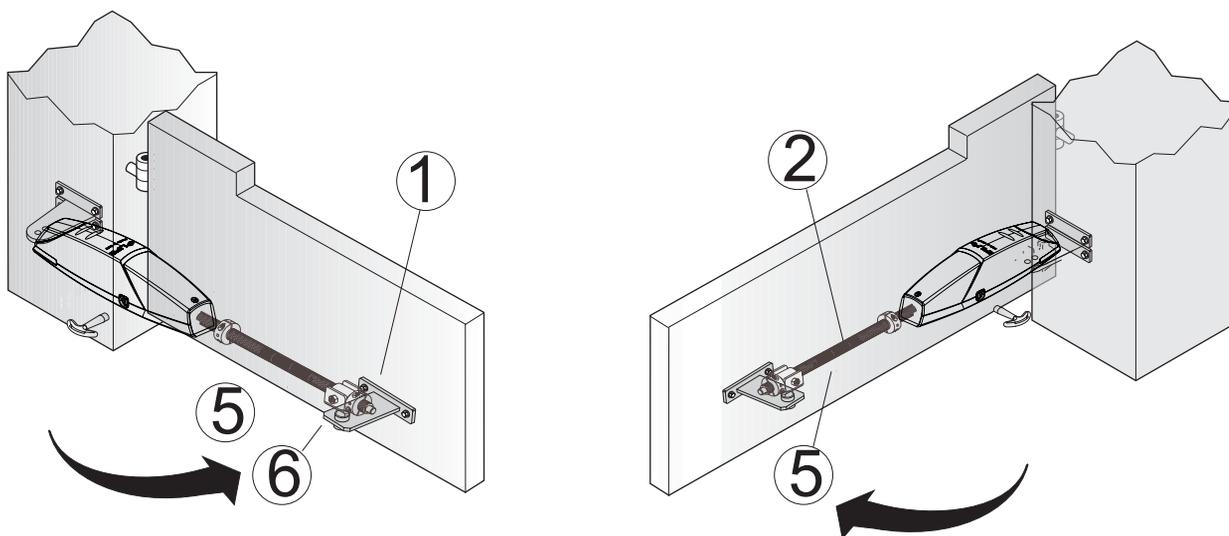
3. Soulever le motoréducteur et insérer le pivot du support de la bague écrou (1) dans le trou de la patte avant (2), voir schéma.



4. Insérer la bague (5) dans le trou désigné de la patte arrière (3) et enfiler la fourche du motoréducteur (6) sur la patte (3), en faisant coïncider le trou avec la bague, insérer la vis (7) et visser le tout avec le l'écrou autobloquant (8), voir schéma.



5. Fixer le motoréducteur (6) à la patte avant (3) avec des vis, en resserrant avec force.
6. Ouvrir et fermer le portail à la main, plusieurs fois, et vérifier que le mouvement du battant soit régulier et que le motoréducteur se déplace de façon parallèle au mouvement du portail.
7. Contrôler que le support de la bague écrou glisse parfaitement sur la vis du motoréducteur et que, à battant fermé et ouvert, il y ait au moins 5 mm entre le support de la bague écrou et les fins de course d'ouverture et de fermeture.
8. Si nécessaire, utiliser le trou différent sur la patte arrière, en répétant les opérations indiquées aux points c) et d).
9. Définir avec précision les positions d'ouverture et de fermeture des battants du portail, en réglant la position des fins de course de façon suivante:
 - § Amener le portail en fermeture, sur la butée de l'arrêt mécanique,
 - § Relâcher le fin de course de fermeture (1) à l'aide de la clé, et le positionner de façon à toucher le support de la bague écrou (5); et donc, le rebloquer en serrant les vis avec force et serrer la vis sans tête (6).
 - § Amener le battant du portail à la position d'ouverture désirée;
 - § Relâcher le fin de course d'ouverture (2) à l'aide de la clé, et le positionner de façon à toucher le support de la bague écrou (5); et donc le rebloquer en serrant les vis avec force et en serrant la vis sans tête (7).



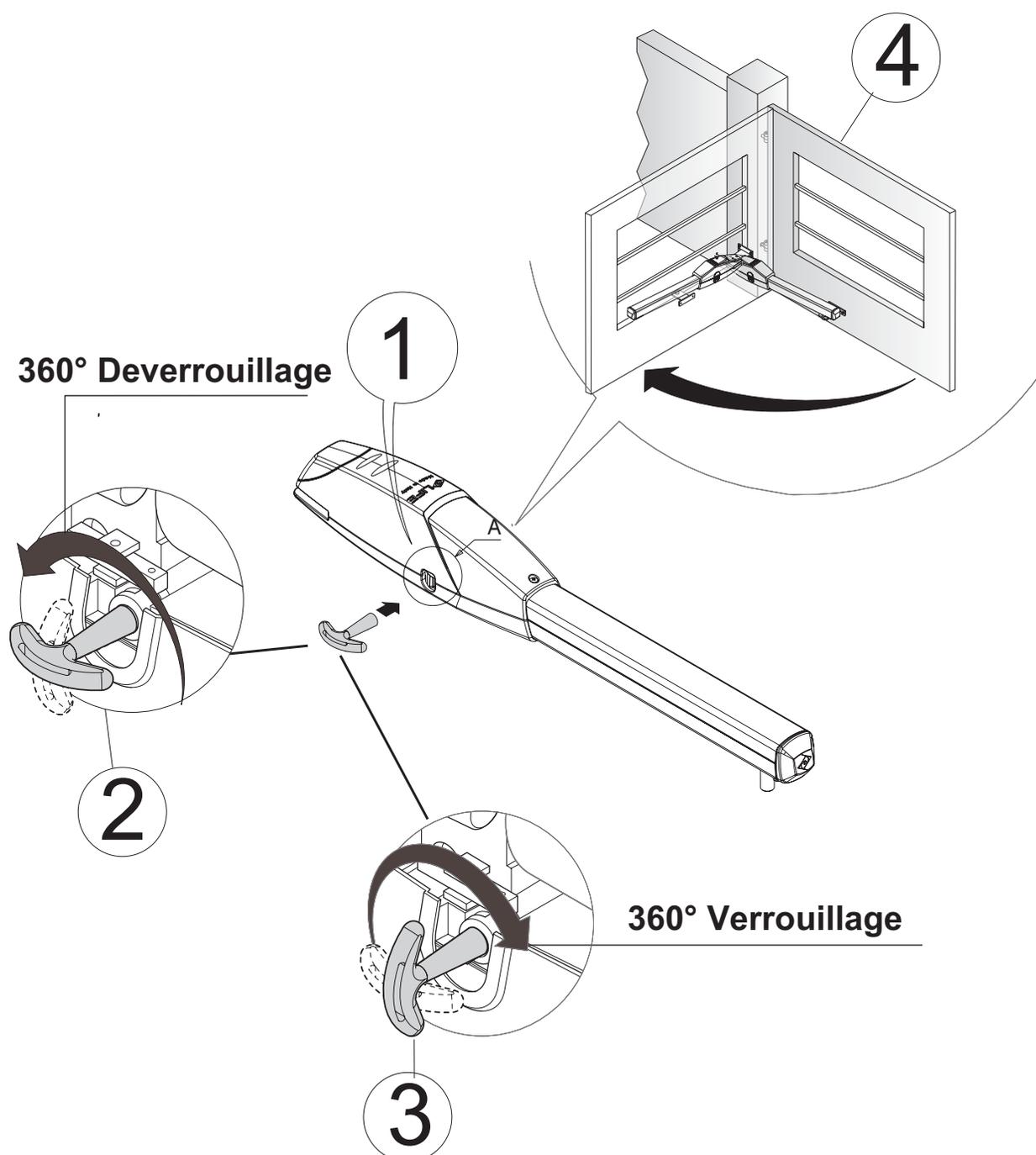
10. Fixer définitivement la patte avant du motoréducteur au battant du portail, en choisissant le moyen de fixation selon le matériau du battant (avec vis ou avec soudure).
11. Rebloquer le motoréducteur comme indiqué au chap. DEVERROUILLAGE MOTOREDUCTEUR.
12. Remonter le couvercle en plastique et celui en aluminium précédemment enlevés.

2.5 Déverrouillage motoréducteur

ATTENTION:

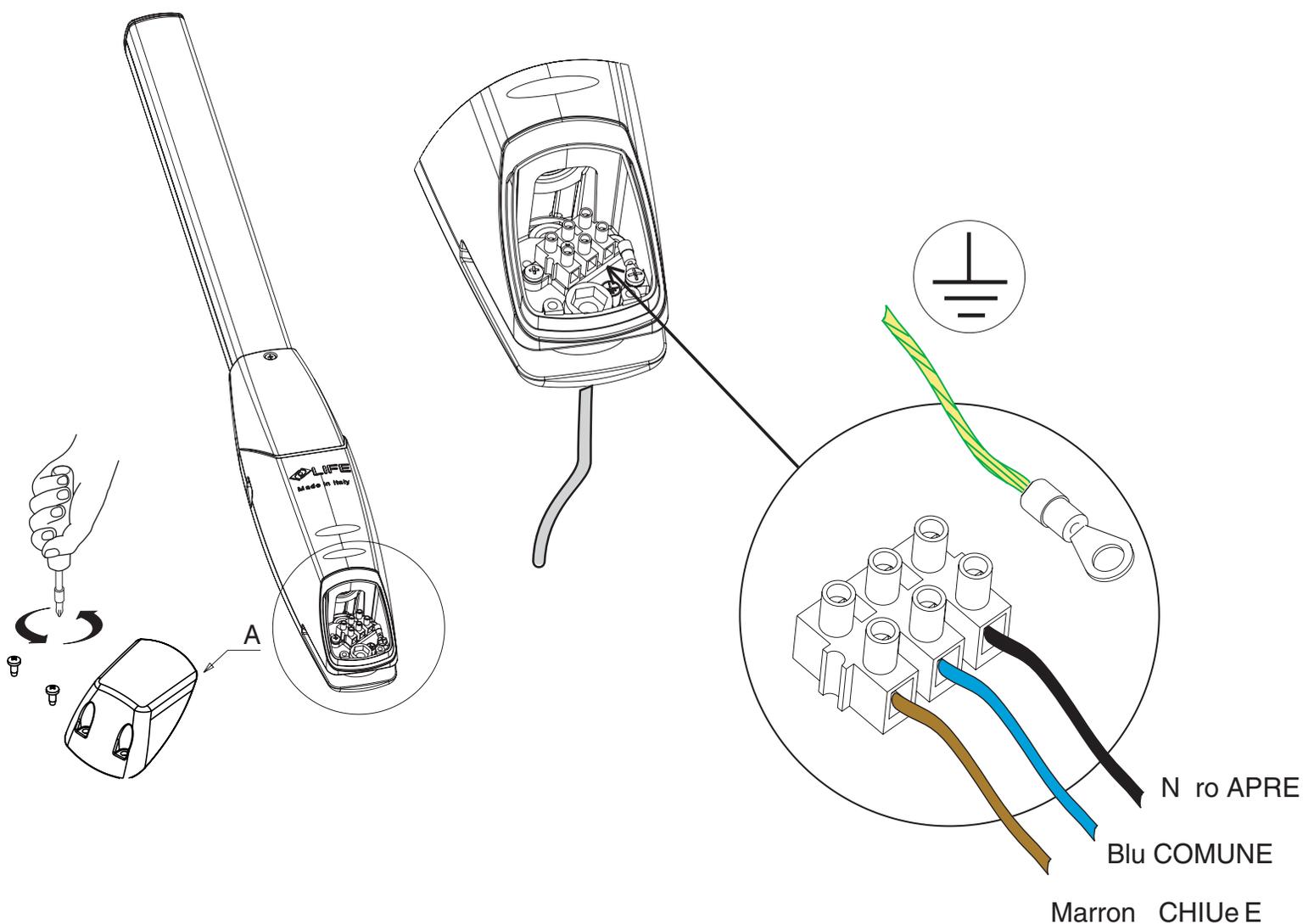
- L'installateur doit toujours tenir l'étiquette décrivant l'opération de déverrouillage manuel près de la clé pour le déverrouillage manuel.
- L'activation du déblocage pourrait provoquer un mouvement non contrôlé du portail dû à des dommages mécaniques ou à des conditions de déséquilibre mécanique.
- Avant d'effectuer l'opération, enlever le courant électrique de l'automatisme.
- Ne pas forcer sur la clé pour éviter de la casser.

Cette opération permet de décrocher la transmission du motoréducteur et d'effectuer le déplacement manuel du battant; elle peut être utilisée en cas de coupure de courant, ou d'anomalie de l'installation
Le déverrouillage se fait à travers une clé qui doit être tenue en lieu sûr.



3.0 RACCORDS ET BRANCHEMENTS

- § Avant de procéder aux raccords et aux branchements, lire attentivement le chap. PRESCRIPTIONS ET CONSEILS DE SECURITE.
- § Le motoréducteur doit être branché exclusivement à la centrale de commande GE UNI 24R fabriquée par Life.
- § Toutes les opérations de raccord et de branchement doivent être effectuées avec la centrale de commande débranchée de l'alimentation électrique; si le dispositif de déconnection n'est pas à vue, mettre un panneau: "ATTENTION MANUTENTION EN COURS".
- § Les câblages internes du motréducteur linéaire, effectués à l'usine, ne doivent en aucun cas être modifiés.



3.2 Centrale de commande motoréducteur

La centrale de commande à utiliser est la GE UNI 24R, pour un portail de 1 et 2 vantaux.

4.0 INFORMATIONS GENERALES

Il est interdit de reproduire ce mode d'emploi sans l'approbation et l'au-
langue, même partiellement, sans l'approbation et l'autorisation de LIFE home intégration. Tous les droits du présent document sont réservés.
LIFE home intégration décline toute responsabilité en cas de dom-
ce mode d'emploi.
LIFE home intégration décline toute responsabilité en cas de
l'annulation de la garantie.
LIFE home intégration décline toute responsabilité en cas de dommages ou de préjudices dus au manque d'informations relatives à la mise en service, à la mise en route, à l'installation, à
l'entretien et à l'utilis-
Dans un souci d'amélioration de ses produits, LIFE home intégratio-
commercialisation.

CONSIGNES DE SECURITE.

DONNEES RELATIVES AU PRODUCTEUR

LIFE home intégration est le fabricant de l'actionneur électromécanique OPTIMO (désigné par la suite sous le nom « Fabricant ») et possède tous les droits sur ce document. Conformément à la directive sur les Machines 98/37/CE, les données du fabricant sont les suivantes:

§ Fabricant:	LIFE home integration
§ Adresse:	Via S.Pertini, 3/5 – 31014 COLLE UMBERTO (TV) Italia
§ Téléphone:	+ 39 0438 388 592
§ Télécopie:	+ 39 0438 388 593
§ http:	www.homelife.it
§ e-mail:	info@homelife.it

Les données relatives au fabricant de l'actionneur

Pour d'autres informations techniques et/ou commerciales ou d'envoi du personnel technique ou de demande de pièces détachées, le client peut contacter directement le fabricant ou le réseau de vente auprès duquel il a acheté le produit.

EMPLOI

- § **L'actionneur électromécanique OPTIMO est conçu exclusivement pour ouvrir et fermer les portails à un ou deux vantaux battants en habitats individuels ou collectifs. Tout autre emploi ou sur des portails dont les dimensions sont supérieures aux dimensions spécifiées dans les chap. DONNEES TECHNIQUES et LIMITES D'UTILISATION est considéré comme un non respect du but de l'emploi. Le fabricant décline toute responsabilité pour les dommages liés à cet autre emploi. Ces risques sont à la seule charge du propriétaire sans possibilité de recours à la garantie.**
- § **Tout autre emploi est interdit.**
- § **Il n'est pas possible d'installer et d'utiliser l'actionneur dans des zones comportant des risques d'explosion**
- § Les portails motorisés doivent être conformes aux normes et directives européennes en vigueur, notamment les normes EN 12604 et EN 12605
- § L'actionneur ne doit être utilisé que dans des conditions techniques optimales et suivant l'emploi prévu, en pleine connaissance des conditions de sécurité et de danger, et en observant les instructions d'installation et d'utilisation.
- § Tout dysfonctionnement qui risque de compromettre la sécurité doit être immédiatement résolu.
- § Le portail doit être stable, bien contrôlé et résistant au fléchissement. Il ne doit souffrir aucune déviation ou distorsion pendant l'ouverture ou la fermeture.
- § L'actionneur ne peut compenser aucun défaut d'assemblage ou un mauvais assemblage du portail.
- § L'actionneur doit être utilisé dans des zones qui ne sont pas soumises aux risques d'inondations.
- § L'actionneur ne doit pas être utilisé dans des zones soumises à des attaques d'éléments atmosphériques agressifs.

5.0 PRESCRIPTIONS ET CONSEILS DE SECURITE

Prescriptions et conseils généraux

- § **Respecter scrupuleusement ces prescriptions pendant l'installation, la connexion, l'essai, la première mise en service, l'emploi et l'entretien de l'actionneur électromécanique OPTIMO.**
- § **Le fabricant décline toute responsabilité pour les dommages ou préjudices dus au non respect des instructions relatives à l'installation, la mise en route, l'emploi et l'entretien spécifiés dans ce mode d'emploi ou en cas de non respect des prescriptions de sécurité ci-jointes.**
- § **L'installation, la connexion, l'essai et la première mise en route et l'entretien de l'actionneur sont effectués par un PERSONNEL QUALIFIE, dirigé et contrôlé, par un TECHNICIEN PROFESSIONNEL DE L'INSTALLATION.**
- § **AUCUN technicien non professionnel n'est autorisé compte tenu des implications techniques, procédurales, normatives et législatives prévues dans cette installation qui requiert une connaissance pratique et théorique des domaines mécanique, électrotechnique et électronique ainsi que la maîtrise des lois et des normes qui réglementent ce secteur.**
- § **Toute installation "improvisée" EST INTERDITE car elle ne garantit pas le respect des normes et des lois ni la mise en service correcte du système automatisé.**
- § **NE JAMAIS procéder à l'installation, connexion ou première mise en service en cas de doutes et/ou d'incertitude de toute nature.**
- § **Bien lire et comprendre l'intégralité de ce mode d'emploi avant d'installer l'actionneur. En cas de doutes, appeler le TECHNICIEN PROFESSIONNEL ou le FABRICANT.**
- § **Assembler l'actionneur uniquement aux vantaux qui sont correctement fixés aux charnières et bien équilibrés. Un portail qui n'est pas correctement fixé ou équilibré risque de causer de graves dommages à l'actionneur.**
- § Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dommages ou pannes au cours de la mise en service de l'actionneur si les instructions de ce mode d'emploi n'ont pas été respectées.
- § Garder le mode d'emploi à disposition, de façon à s'y référer rapidement en cas de nécessité.
- § Pendant l'installation, la connexion, la première mise en service et l'emploi de l'actionneur, respecter les normes en vigueur relatives à la prévention des accidents et de sécurité nationale.
- § Afin de garantir le fonctionnement optimal de l'actionneur et un niveau de protection adapté, utiliser uniquement des pièces détachées, des accessoires, des dispositifs et des fixations originaux.
- § Ne modifier aucun dispositif ou pièce de l'actionneur. De telles opérations peuvent provoquer des dysfonctionnements. Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dommages provoqués par des pièces différentes.
- § L'actionneur ne doit être utilisé qu'à la mise en service du système automatisé en fonction de ce qui est prévu dans le chapitre MISE EN SERVICE.
- § Si des liquides ont coulé à l'intérieur de l'actionneur, couper immédiatement l'alimentation électrique et s'adresser au service technique du fabricant. L'emploi de l'actionneur dans de telles conditions peut devenir très dangereux.
- § En cas de panne ou de problème impossible à résoudre sur la base des instructions indiquées dans ce mode d'emploi, s'adresser au service technique du fabricant.

Prescriptions et conseils pour le stockage

- § **Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dommages et pannes de mise en service et en route de l'actionneur électromécanique OPTIMO qui sont liés au non respect des instructions de stockage.**
- § Conserver l'actionneur dans des zones fermées et sèches à une température ambiante entre -20 et +70 °C.
- § Protéger l'actionneur des sources de chaleur et ne pas l'exposer aux flammes. Il pourrait s'endommager et provoquer des dysfonctionnements, des incendies ou des situations dangereuses.
- § Conserver l'actionneur en position horizontale mais jamais en contact direct avec le sol.

Prescriptions et conseils d'utilisation

- § Le technicien préposé à l'installation doit analyser les risques présents au niveau du système automatisé et informer l'utilisateur/propriétaire des éventuels risques potentiels. Les risques potentiels sont à préciser par écrit dans ce mode d'emploi.
- § Le mouvement du portail comporte les risques suivants : Impact et écrasement au niveau du bord principal de fermeture (du vantail seul ou entre les vantaux) ; Impact et écrasement au niveau de la zone d'ouverture ; cisaillement et écrasement entre les parties mobiles et les parties fixes de guidage et du support pendant le mouvement ; risques mécaniques liés au mouvement.
- § Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dommages ou de préjudices dus au non respect des informations relatives à l'emploi et des prescriptions de sécurité ci-jointes.
- § Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dommages et pannes qui dépendent du non respect du mode d'emploi.
- § Garder le mode d'emploi à portée de main, de façon à le consulter rapidement si nécessaire.
- § Avant d'activer le portail, vérifier qu'une certaine distance de sécurité est respectée.
- § Ne jamais toucher le portail et ses parties mobiles lorsqu'il est en mouvement.
- § Lorsque le portail est en mouvement, rester à une distance de sécurité : ne traverser le passage que lorsque le portail est complètement ouvert ou arrêté.
- § Empêcher les enfants de jouer ou de s'amuser.
- § Ne jamais permettre aux enfants de jouer avec les émetteurs du portail ;
- § Interrompre immédiatement l'emploi du système automatisé en cas de dysfonctionnement (bruit, mouvement à secousses, etc.). Le non respect de ces conseils peut provoquer des dangers graves, des risques d'accidents et/ou des dommages au portail et au système automatisé. Ensuite demander l'intervention d'un TECHNICIEN PROFESSIONNEL DE L'INSTALLATION. Dans l'attente de cette intervention, utiliser le portail manuellement en débrayant l'actionneur (voir chap. DEVERROUILLAGE DE L'ACTIONNEUR).
- § Afin de conserver l'actionneur en bon état de marche, suivre les opérations décrites dans le chap. ENTRETIEN en respectant les échéances précisées par le TECHNICIEN PROFESSIONNEL PREPOSE A L'INSTALLATION.
- § Examiner fréquemment l'installation afin de vérifier s'il n'y a pas des signes de déséquilibres mécanique, d'usure et d'endommagement des câbles et des parties montées: ne pas utiliser le dispositif automatisé si les réparations ou les réglages n'ont pas été effectués.
- § Si des liquides pénètrent à l'intérieur de l'actionneur, couper immédiatement l'alimentation électrique et demander l'intervention du service technique du fabricant ; l'emploi de l'actionneur dans ces conditions peut s'avérer dangereux.

Prescriptions et conseils pour l'installation

- § Avant l'installation, lire attentivement le chap. PRESCRIPTIONS ET CONSIGNES DE SECURITE.
- § Un technicien compétent préposé à l'installation
- § Avant l'installation, vérifier si des dispositifs ou des matériels sont nécessaires pour compléter le système automatisé en fonction de son emploi spécifique.
- § Le technicien préposé à l'installation doit vérifier que la température requise au niveau de l'actionneur (voir chap. Données Techniques) est adaptée à la zone d'installation
- § L'actionneur ne peut pas être utilisé sur des portails avec portes de passage piétons, sauf si le fonctionnement de l'actionneur est bloqué lorsque le portail est ouvert.
- § Avant l'installation de l'actionneur, vérifiez
- § S'assurer que tout danger de coincement est évité entre le portail ouvert et les parties périphériques, lors du mouvement d'ouverture.
- § Les boulons installés (généralement ON/OFF) au niveau du contrôle de l'actionneur doivent être placés de façon à ce que le portail soit visible et à distance des parties mobiles. Sauf s'ils fonctionnent à l'aide d'une clé, ces boulons doivent être placés à au moins à 1,5 m du sol, hors de portée du public.
- § Après avoir installé le système automatisé, vérifier qu'il a été correctement programmé et que les systèmes de protection et le dispositif de déverrouillage fonctionnent correctement
- § Il est interdit d'installer un moteur sur un portail qui n'est pas adapté car la motorisation ne peut pas résoudre des défauts dus à une mauvaise installation ou à un manque d'entretien de ce portail.
- § Pendant l'installation du système automatisé, se référer aux normes harmonisées EN 12453 et EN 12445.
- § Vérifier que chaque dispositif installé est adapté au système automatisé réalisé, en faisant attention aux données spécifiées dans le chap. DONNEES TECHNIQUES. Cesser toute installation si l'un des dispositifs est inadapté à l'emploi prévu.
- § Vérifier que la zone d'installation du système automatisé n'est pas située à proximité de zones d'inondations ou de crues, de sources de chaleur ou de flammes, d'incendies ou des zones de danger en général.
- § Pendant l'installation, protéger les composants.
- § Détruire le matériel d'emballage dans le respect des normes locales.
- § Porter des lunettes de protection au moment d'effectuer les trous de fixation.
- § En cas de travaux en hauteur (au-delà de 2 mètres), pour installer par exemple le cliquetant ou l'antenne, les techniciens professionnels doivent utiliser des échelles, des harnais de sécurité, porter un casque de protection et tout ce qui est prévu.

Vérifications préliminaires

Avant l'installation, effectuer une série de contrôles préliminaires:

- 1) Les vantaux du portail doivent présenter un poids et des dimensions qui sont conformes à l'emploi prévu (voir chap. DONNEES TECHNIQUES), sans quoi il n'est pas possible d'installer l'actionneur électromécanique OPTIMO.
- 2) Il faut que la structure des vantaux soit solide et adaptée à l'installation de l'actionneur conformément aux normes en vigueur. Prévoir éventuellement d'autres dispositifs afin d'en assurer le fonctionnement.
- 3) Les vantaux du portail doivent être solides et robustes; les charnières doivent être adaptées aux dimensions et au poids des vantaux, avoir suffisamment de jeu et être solidement fixés.
- 4) Le mouvement des vantaux doit être uniforme, au moment de la fermeture et de l'ouverture: il ne faut pas qu'il y ait des points de résistance ou de frottement. Effectuer manuellement quelques mouvements d'ouverture et de fermeture des vantaux à titre d'essai.
- 5) Les vantaux du portail doivent être bien orientés sans risque d'inclinaison ou de déviation dans toutes les positions pendant l'ouverture et la fermeture. Vérifier également que les vantaux ne dévient pas ni ne s'inclinent pendant le mouvement.
- 6) Les charnières des vantaux du portail doivent être parfaitement verticales pour éviter des déviations pendant le fonctionnement.
- 7) Dans les portails à deux vantaux, au niveau de la fermeture, les vantaux doivent se rencontrer et concorder parfaitement sur toute la hauteur, sans les forcer ni les tenir trop éloignées et doivent être parfaitement verticales.
- 8) Les arrêts mécaniques de fin de course doivent être suffisamment solides. Il ne doit pas y avoir de risque d'endommagement des vantaux du portail en cas de choc contre les fins de course.
- 9) Vérifier la présence des dispositifs d'arrêt mécanique à la fermeture et à l'ouverture. Ils doivent être bien fixés au sol.
- 10) La zone d'installation de l'actionneur ne doit pas être soumise à des risques d'inondations : toute installation trop proche du sol est donc interdite.
- 11) Les zones de fixation (colonne, pilier, mur, etc.) de l'étrier postérieur de l'actionneur doivent être lisses et verticales, solides et compactes afin de permettre une fixation plus sûre.
- 12) Utiliser des dispositifs de fixation selon la matière de la zone d'appui (soudage si cette zone est un tube métallique, ou des vis et des chevilles si cette zone est en béton).

6.0 ENTRETIEN

Prescriptions et conseils pour l'entretien

- § Une fois testé le système automatisé, NE plus modifier les paramètres programmés. En cas de modification des réglages (ex. modification de la valeur de la tension), REPETER LES VERIFICATIONS PREVUES POUR L'ESSAI ET SUIVANT LES NORMES.
- § Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dommages et de préjudices dus au non respect des informations relatives à l'entretien contenues dans ce mode d'emploi, et en cas de non respect des prescriptions de sécurité ci-jointes.
- § Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dommages ou de pannes liés au non respect des instructions d'entretien.
- § Afin de garder le système automatisé fonctionnel et sûr, effectuer le nettoyage, les contrôles et l'entretien périodique prévus dans ce mode d'emploi. Cette obligation est à la charge du propriétaire.
- § Toute intervention de contrôle, entretien ou réparation est à la charge d'un TECHNICIEN PROFESSIONNEL DE L'INSTALLATION .
- § Toujours couper l'alimentation électrique
- § Toujours couper l'alimentation électrique du système automatisé avant toute intervention d'entretien ou de nettoyage.
- § Le propriétaire N'est PAS autorisé à retirer la protection des bornes de l'actionneur lorsque le système automatisé est branché.
- § Si le câble d'alimentation est endommagé, le fabriquer
- § Utiliser exclusivement les pièces de rechange, les accessoires et le matériel de fixation originaux.
- § Ne jamais effectuer de modifications techniques ou de programmation au niveau de l'actionneur. Ces opérations peuvent provoquer des dysfonctionnements et/ou des risques d'accident. Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dommages provoqué par des produits modifiés.
- § En cas de fonctionnement des disjoncteurs ou des fusibles, éliminer la panne avant de les remplacer. Demander l'intervention d'un TECHNICIEN PROFESSIONNEL DE L'INSTALLATION .
- § En cas d'anomalie qu'il n'est pas possible de résoudre suivant les instructions ci-jointes, demander l'intervention du service technique du fabricant.
- § Toute opération d'entretien, réparation ou remplacement des pièces doit être enregistrée sur le dossier relatif à l'entretien, FOURNI ET REMPLI INITIALEMENT PAR LE FABRICANT.

Nettoyage du système automatisé

ATTENTION:

- § **Ne jamais laver l'actionneur avec un jet d'eau ou un nettoyeur à jet d'eau haute pression.**
- § **Ne pas utiliser de substances corrosives, de solvants, de diluants ou d'alcools pour le nettoyage de l'actionneur.**
- § **Avant tout nettoyage, couper l'alimentation électrique du système automatisé.**
 - a) Le système automatisé est toujours installé à l'extérieur et, par conséquent, est soumis à des variations climatiques et aux conditions atmosphériques. Les saletés sont susceptibles de provoquer des dégâts.
 - b) Toute la zone où le système automatisé est installé doit rester suffisamment propre pour éviter des dysfonctionnements ou des pannes.
 - c) Garder la zone de fonctionnement du portail de l'actionneur propre en éliminant les pierres, gravier, boue etc. qui pourraient se déposer.
 - d) Garder les butées de fin de course de fermeture et d'ouverture propres

Entretien périodique

Tous les 6 mois, demander à un TECHNICIEN PROFESSIONNEL DE L'INSTALLATION :

- § Une série d'essais d'ouverture et de fermeture du portail à l'aide du contrôle à distance et des sélecteurs, en mettant en marche tous les dispositifs du système automatisé (photocellules, signaux lumineux., etc.). Vérifier que le système automatisé accomplit systématiquement l'action demandée.
- § **Lubrifier la visse sans fin et l'écrou à bille** de l'actionneur et les charnières du portail.
- § Répéter la série de tests pour l'essai du système automatisé (voir MODE D'EMPLOI – Chap. ESSAI ET MISE EN SERVICE).

7.0 DESTRUCTION ET RECYCLAGE

- § L'actionneur OPTIMO est réalisé avec des matériaux q□
- § Demander au personnel qualifié de détruire le dispositif automatisé

ATTENTION: Un électricien qualifié doit débrancher le système automatisé du réseau électrique à l'aide d'instruments adaptés.



8.0 DECLARATION CE DE CONFORMITE DU FABRICANT

Déclaration de conformité



selon la Directive 98/37/CE, Annexe II, partie B (déclaration CE de conformité du producteur)

LIFE home integration
Via S/Pertini, 3/5
31014 COLLE UMBERTO (TV) – Italia

declares that the following product:

Actionneur électromécanique pour portails à battant

OPTIMO SKY LINE

est conforme aux principales spécifications prévues dans les directives suivantes:

Machines 98/37/CE (ancienne 89/392/CEE) modifiée,
Basse Tension 73/23/CEE modifiée,
Compatibilité électromagnétique 89/336/CEE modifiée,

est conforme aux normes suivantes:

EN 124□
EN 12453 - Portes et portails industriels, commerciaux et pour garage – Sécurité d'emploi des portes motorisées – Spécifications
EN 60204-1:1997 - Sécurité des appareils – Equipement électrique des appareils – Partie 1: règles générales

Déclare également qu'aucune mise en service des éléments en question n'est autorisée si l'installation n'a pas été déclarée conforme à la directive 98/37/CE.

Nominativo del Firmatario: **MICHELE RUI**

Qualifica: **Presidente**

Firma: _____



Address: Via Sandro Pertini,3/5 31014 COLLE UMBERTO (TV) Italia

Telephone: **+ 39 0438 388592**

Telefax: **+ 39 0438 388593**

http **www.homelife.it**

e-mail: **info@homelife.it**

